



Dossier de candidature

Ce dossier est à compléter et à retourner avant le 31 mai 2018, avec une copie de votre pièce d'identité et un CV.

- ✓ Par courriel à contact@campuscooperatives.coop
- ✓ Ou par courrier à : UR SCOP Poitou-Charentes, 7 bis rue Sainte Claire Deville - 79 000 NIORT [France]

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa) :

Sexe H F

Adresse de résidence permanente

N° :

Ville :

Tél. :

Département (CP) :

Portable :

Pays :

Courriel :

Adresse parents – Même que précédente

JE M'ENGAGE À RESPECTER LES RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE ET JE RECONNAIS LE DROIT AU DIRECTEUR DE CAMPUS COOPERATIVES D'EXIGER LEUR PLEIN RESPECT ET DE PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT SI JE CONTREVIENS À CES DISPOSITIONS. DE PLUS, JE M'ENGAGE À ME LOGER EXCLUSIVEMENT SUR LE CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS. ENFIN, JE M'ENGAGE À PARTICIPER ACTIVEMENT À LA FORMATION À DISTANCE ENTRE LE 22 JUIN ET LE 29 JUIN 2018.

La signature de ce document est un consentement implicite de votre part pour autoriser la direction de Campus Coopératives à utiliser les photographies qui seront prises au cours des deux semaines de cette école d'été, et ce, à des fins promotionnelles pour Campus Coopératives. Je reconnais par ailleurs avoir pris connaissance de l'objet de l'école d'été « Campus Coopératives », de son programme et de ses conditions d'organisation. Je reconnais avoir lu les conditions générales exposées ci-après.

Je soussigné(e) _____, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de Campus Coopératives.

Signature

Date



CAMPUS COOPERATIVES
Questionnaire

1. **Quelles sont vos motivations pour participer à Campus Coopératives ?**

2. **Quelle est votre implication avec le monde coopératif, l'économie sociale et solidaire, etc...?**

3. **Avez-vous actuellement un projet de création d'entreprise ? Si oui, merci de préciser son objet et son état d'avancement.**

4. **Quelles sont vos attentes par rapport à Campus Coopératives ? (par priorité)**

5. **Comment avez-vous connu Campus Coopératives ?**

6. **Autres commentaires :**



Conditions Générales

ARTICLE 1 – CANDIDATURE

Aucune candidature à Campus Coopératives ne sera prise en considération si elle n'est pas transmise par courriel ou par voie postale au moyen du DOSSIER DE CANDIDATURE dûment complété, avant le 31 mai 2018.

ARTICLE 2 - INSCRIPTION

Avant le 8 juin 2018, les candidats seront informés par courriel de la décision positive ou négative du comité de sélection de Campus Coopératives.

ARTICLE 3 – TARIF

Pour tout candidat retenu, l'inscription ne sera définitive qu'après réception du règlement de 200 euros par chèque ou virement. Celui-ci ouvre droit à la participation à la formation, aux supports pédagogiques, à l'hébergement, à la restauration, à l'accès aux installations sportives et aux sorties culturelles et à l'accès aux outils collaboratifs utilisés lors de la première semaine en distanciel.

ARTICLE 4 – REGLEMENT ET ENCAISSEMENT

Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de « Union Régionale des Scop Poitou-Charentes » ou par virement.

ARTICLE 5 – FACTURATION

Sur demande du participant, une facture pourra lui être adressée.

ARTICLE 6 – ATTESTATION DE PARTICIPATION

A l'issue de l'école d'été, un certificat justifiant de la participation à Campus Coopératives sera remis à chaque participant.

ARTICLE 7 – HORAIRES ET DUREE

Le participant devra se rendre disponible du 22 juin 2018 au 29 juin 2018 (à distance) et du 29 juin 2018 au 7 juillet 2018 (en présentiel sur le site de Poitiers). Tous les participants devront, en continu, rester dans le cadre de Campus Coopératives.

Le participant s'engage à respecter les horaires de l'ensemble des conférences, ateliers, activités sportives ou tout autre programme proposé.

ARTICLE 8 – LIEU DE FORMATION

Le lieu de déroulement de la formation, sauf indication contraire se fera à distance du 22 juin au 29 juin et sur le Campus de l'Université de Poitiers du 29 juin au 7 juillet 2018.

Du 22 juin au 29 juin 2018, les participants doivent disposer d'un accès à internet pour suivre la formation à distance.

ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'IMAGE

L'Union Régionale des Scop Poitou-Charentes, organisatrice de Campus Coopératives – Poitiers 2018 - reste propriétaire, sauf clause contraire, des droits du contenu de la formation (supports pédagogiques, outil informatique, etc.). Le participant ne pourra pas en faire un usage commercial (sauf par dérogation accordée par l'Union Régionale des Scop de Poitou-Charentes).

En s'inscrivant à Campus Coopératives, le participant autorise l'organisateur de la formation à faire bon usage de toutes images ou documents dans lesquels il serait représenté (y compris sur les réseaux sociaux).

ARTICLE 10 – RESPONSABILITE

Le participant s'engage à respecter les consignes de sécurité en vigueur du lieu de formation. Campus Coopératives et son organisateur seront dégagés de toute responsabilité pour tout incident émanant du non-respect du contenu de l'un de ces deux règlements. Le participant atteste avoir une assurance responsabilité civile prenant en charge les dommages éventuellement occasionnés à des tiers, bâtiments ou aux installations. Campus Coopératives n'est pas conseillée aux personnes ne pouvant supporter le rythme intensif de la formation.

Ce dossier doit être transmis par courriel à Campus Coopératives

contact@campuscooperatives.coop

Ou par courrier à l'Union Régionale des Scop – 7 bis rue Sainte Claire Deville – 79 000 NIORT [France]

